



NOTRE PRIORITE, VOUS FORMER

Exercice d'évacuation Incendie

Prérequis

Aucun

Public

Tout le personnel

Durée

1 à 2 heures selon le site (avec débriefing et rédaction du compte rendu)

Mise en situation par la réalisation grandeur nature de l'évacuation des occupants de l'établissement
Mise à disposition d'un générateur de flammes écologique

Réglementation applicable

Art. R4227-39 du Code du Travail
Règlement de sécurité incendie pour les ERP

Maintien Actualisation des Compétences

De 6 mois à 1 an

Intervenant

Formateur incendie

Accueil des personnes en situation de handicap

Si une ou plusieurs personnes présentent un handicap, le lieu de formation en sera adapté.
De plus, tous nos formateurs/intervenants y sont sensibilisés

Modalités d'accès

L'accès à nos formations est initié par l'employeur

Objectif

Vérifier la réactivité du personnel face à un danger et la bonne application des consignes de sécurité

Programme

- Avant l'exercice, revue des procédures d'évacuation avec le chargé de sécurité
- Mise en place de l'exercice grandeur nature (enfumage d'un local au moyen d'un générateur à fumée avec ou sans victime)
- Déclenchement manuel / automatique de l'alarme incendie
- Observation de l'évacuation du personnel (chronométrage)
- Débriefing au point de rassemblement: rappel sur les consignes de sécurité, la durée de l'évacuation, le déroulement de l'exercice, les issues et moyens de secours mis à disposition
- Rédaction d'un compte-rendu sur le déroulement de l'exercice d'évacuation mentionnant les axes d'améliorations suggérés
- Consignation dans le registre de sécurité de l'intervention effectuée

Tarif : à partir de 250€ TTC

AFPS EEVAC/ V4-2022

Siège administratif :
22 rue Georges Brassens
95450 ABLEIGES

Tél : 06 24 25 05 32 / 06 22 18 26 79
Email : contact@afpsecourisme.com
Site : www.afpsecourisme.fr

Association Loi 1901
SIRET : 751 645 748 00029
N° déclaration activité : 11950527895

